BENOÎT JEANNEAU

L'antiparlementarisme d'hier à aujourd'hui

Le mot est un produit de l'histoire et renvoie aux avatars de la III[e] République en butte tout au long de son existence à des explosions périodiques de mécontentement populaire dirigées contre les déviations et les abus du régime parlementaire. Il semble du reste avoir été fabriqué par les spécialistes de cette période[1] pour désigner non seulement les effets de cette maladie récurrente, mais aussi sa cause attribuée à la persistance d'une droite contre-révolutionnaire active et d'une hostilité plus diffuse d'une partie de l'opinion à l'égard des assemblées.

Deux courants de nature et d'intensité assurément différentes, mais qui dans la réalité se sont souvent rejoints. C'est même cette conjonction entre son noyau dur et son ventre mou qui donne à l'antiparlementarisme de la III[e] République toute sa dimension politique. Il y a plus ; la simple observation permet d'affirmer que si cette contestation proprement institutionnelle et manifestement minoritaire dans le pays a pu cependant menacer à plusieurs reprises le régime, c'est qu'elle a su capter de surcroît d'autres tendances également latentes dans l'inconscient collectif. Nationalisme ravivé par les risques de guerre, xénophobie exacerbée par le ralentissement de l'activité économique, moralisme choqué par les scandales financiers, autant de sentiments et de réactions qu'on retrouve, en effet, à des doses variables dans la plupart des campa-

1. Fr. Goguel, *La politique des partis sous la Troisième République*, Ed. du Seuil, 1950 ; R. Rémond, *La droite en France*, Aubier ; J.-M. Mayeur, *La Troisième République*, Seuil, « Points ».

gnes orchestrées par la droite contre les institutions sous la III[e] République depuis le boulangisme jusqu'au 6 février 1934 en passant par la crise du Panama et l'affaire Dreyfus.

Tel qu'on l'entend en France à la lumière de toutes ces expériences, l'antiparlementarisme ne se réduit donc pas à la seule critique de l'institution parlementaire et de ses dérives, mais correspond à une aversion plus globale pour toute forme d'intermédiation collective entre les citoyens et le pouvoir ; une sorte de national-populisme.

C'est d'ailleurs le contenu et la signification que lui donne l'un des meilleurs analystes de notre vie politique, André Siegfried, lorsqu'il s'interroge à la fin de la IV[e] République sur la nature du poujadisme. Il y voit, en effet, au-delà d'une protestation de boutiquiers, la résurgence d'un « antiparlementarisme toujours latent en France »[1]. Et par là il suggère une interprétation de ce dernier qui dépasse l'histoire de la III[e] République.

Sans doute le phénomène reste-t-il lié à une époque, celle qui l'a vu naître et lui a fourni ensuite, comme nous l'avons souligné, bien des occasions de se répéter. Mais dès lors qu'il ne disparaît pas avec elle, on peut légitimement se demander s'il n'est pas dû à une cause plus profonde, une tendance permanente de l'esprit public français, bref un atavisme. En d'autres termes il s'agirait d'une affection congénitale à la forme éruptive et par conséquent susceptible de ressortir sous quelque régime que ce soit.

L'argument peut paraître trop facile, comme chaque fois qu'on se contente de renvoyer au tempérament national pour expliquer la singularité d'une situation ou d'un comportement. La crise que traverse actuellement la société française lui redonne cependant une certaine force tant on se croirait revenu plus de cinquante ou même cent ans en arrière, à l'un de ces moments de la III[e] République où, sur fond de corruption parlementaire, dans un contexte économique déprimé et un climat de xénophobie en recrudescence, la classe politique était mise au ban de la nation et rendue responsable de toutes les difficultés. A première vue, rien ne manque, en effet, dans ce *remake* : ni la présence d'une extrême droite nationaliste d'autant plus combative qu'elle est sous-représentée, ni la conduite d'échec et les maladresses d'un Parlement sur la défensive et de plus en plus coupé du « pays réel », ni la division des partis traditionnels en complète déliquescence.

Et cela, après plus de trente ans d'une cure de désintoxication

1. *De la IV[e] à la V[e] République. Au jour le jour*, Grasset, p. 236.

parlementaire et de personnalisation du pouvoir, comme si rien ne pouvait empêcher l'opinion publique française, dès qu'elle rencontre de graves difficultés, de s'en prendre aux institutions et plus particulièrement au Parlement et à la classe politique qui l'incarne.

L'antiparlementarisme que la plupart des observateurs croyaient mort[1] serait-il donc de retour ? Ou, malgré toutes ces ressemblances et réminiscences, le mouvement de rejet à l'égard du milieu politicien auquel on assiste actuellement cacherait-il une autre motivation, différente de celle qui sous-tendait les convulsions antiparlementaires qui secouèrent périodiquement les régimes précédents ? En d'autres termes, de la III^e^ République à la V^e^ actuelle, l'antiparlementarisme est-il resté le même ou n'a-t-il pas changé insensiblement de contenu ?

Au moment où l'on s'interroge sur les meilleurs moyens de redonner aux Français confiance dans leurs institutions politiques, il nous a paru intéressant de soulever ces questions préalables. Et pour tenter d'y apporter un commencement de réponse, nous avons cru également utile de retracer, ne serait-ce que succinctement, mais méthodiquement, le parcours suivi par l'antiparlementarisme depuis ses origines, de manière à mieux mesurer ce qu'à chaque étape il a pu parfois gagner en audience, mais perdre aussi en substance.

LES INGRÉDIENTS DE L'ANTIPARLEMENTARISME SOUS LA III^e^ RÉPUBLIQUE

De ce point de vue une première constatation s'impose : au départ l'antiparlementarisme est une critique doctrinale d'une certaine forme de régime parlementaire, bientôt nourrie de ses déviations et enfin grossie des courants nationalistes et xénophobes qui imprégnaient alors assez largement les mentalités. Mais, malgré ces apports complémentaires non négligeables, il est resté d'un bout à l'autre de la III^e^ République un mouvement essentiellement constitutionnel, c'est-à-dire visant à discréditer et à détruire un type bien déterminé d'organisation des pouvoirs au nom d'une philosophie politique, sinon toujours contre-révolutionnaire, du moins autoritaire.

1 / C'est surtout le caractère dogmatique, et même à prétention savante, de l'antiparlementarisme première manière qu'on aurait

1. J.-Fr. Sirinelli, *Histoire des droites en France*, Gallimard, 1992, t. 2, p. 349.

tendance à oublier tant nous avons été habitués depuis le poujadisme à ce que le procès fait aux institutions ou au milieu politique ne dépasse pas le niveau de quelques slogans faciles ou invectives frisant l'injure. Mais faut-il rappeler qu'avant de se déployer dans la rue l'antiparlementarisme de la III[e] République a d'abord été une école de pensée liée à la crise morale provoquée par la défaite de 1870. L'bostilité d'un Renan et d'un Barrès aux institutions parlementaires n'est pas une réaction instinctive et d'humeur, mais le fruit d'une réflexion sur les mérites et les faiblesses des différents régimes possibles par rapport à l'effort de régénération nationale qui, après l'humiliation de Sedan, leur paraît s'imposer. « Une assemblée n'est jamais un grand homme... le Gouvernement parlementaire est excellent pour les époques de prospérité..., mais il n'excite pas les grands efforts moraux », peut-on lire dans *La réforme intellectuelle et morale.*

On pourrait en dire autant de Charles Maurras dont l'antiparlementarisme assurément plus absolu n'est cependant pas aussi sommaire que pourrait le laisser croire le ton polémique de *L'Action française.* Il est, en effet, moins le résultat d'un écœurement que d'un raisonnement et ne constitue que l'un des éléments d'une vision d'ensemble du passé et de l'avenir de la société française, de la place qu'il faut accorder au politique, en un mot d'une véritable doctrine. Aussi bien *L'enquête sur la monarchie* se présente-t-elle comme un débat suscité entre des personnalités de sensibilités différentes pour en dégager les arguments allant dans le sens d'une restauration. Mais la démarche se veut scientifique.

Sans doute tous ces plaidoyers n'aboutissent-ils pas aux mêmes conclusions, les uns récusant la République et le « système électif étendu à tout », les autres se prononçant pour une démocratie plébiscitaire. Mais ils restent unanimes pour condamner l'omnipotence des assemblées qui ne peut être que nuisible à l'intérêt national.

Et il faut mesurer à quel point cette conviction était partagée par une large fraction de l'élite intellectuelle de l'époque pour comprendre la force et la persistance de l'antiparlementarisme sous la III[e] République. Non pas que l'Université et le monde de l'enseignement se soient laissé gagner par la contagion : les professeurs de la Sorbonne et les instituteurs ont toujours défendu la République et se sont mobilisés pour soutenir Dreyfus. Mais l'état d'esprit était tout différent chez les écrivains arrivés : 25 académiciens avaient adhéré dès sa constitution en 1899 à la « Ligue de la patrie française », présidée par François Coppée et Jules Lemaître. A cet égard, le fameux *Roman de l'énergie nationale* de Maurice Barrès

qui, des *Déracinés* à *Leurs figures* en passant par *L'appel au soldat*, retrace les épisodes du boulangisme et du scandale de Panama constitue un bon exemple de la façon dont certains grands noms de la littérature ont pu influencer par leur talent plusieurs générations et les ont entretenues dans un mépris des assemblées.

2 / Ce qui ne signifie point que cet antiparlementarisme doctrinal et qui vise les institutions en tant que telles n'ait pas été aidé par les abus commis en fait par les parlementaires eux-mêmes. Car il est sûr que les nombreux scandales qui jalonnent l'histoire de la III[e] République et auxquels ont été mêlés certains d'entre eux sont venus apporter à tous ces auteurs un argument supplémentaire et comme la preuve concrète de la justesse de leurs vues.

Du trafic des décorations (1887) à l'affaire Stavisky (1934) en passant par le scandale de Panama (1892-1893), les affaires Rochette (1914) et Oustric (1930), on en compte, en effet, pas moins de cinq qui ont eu un grand retentissement et ont ainsi contribué à accroître le discrédit du Parlement dans l'opinion. Adrien Dansette affirme même que c'est depuis le scandale de Panama que l'insolente irrévérence dont les Français ont toujours fait preuve à l'égard de l'ensemble du corps parlementaire s'est aggravée d'une nuance de mépris[1].

Et chacun sait qu'au lendemain de l'affaire Stavisky, lors de la sinistre soirée du 6 février 1934, les ligueurs et les anciens combattants manifesteront place de la Concorde aux cris de « A bas les voleurs ! » et sous de larges écriteaux où l'on pouvait lire : « Pour que la France vive dans l'bonneur et la propreté. »

Mais si dans ces différentes circonstances la corruption a bien avivé jusqu'à l'indignation l'antiparlementarisme ambiant, elle n'a opéré que comme un facteur aggravant d'un malaise qui s'enracine plus profondément.

De la même manière que le nationalisme et l'antisémitisme ont pu à certains moments venir le renforcer, mais n'en constituent pas la motivation principale.

Sans doute un certain patriotisme revanchard a-t-il favorisé au départ (1886-1887) l'engouement pour le général Boulanger, mais le mouvement n'aurait pas pris l'ampleur qu'il a connue ensuite (1888-1889) s'il n'était parvenu à rallier tous ceux qui, des royalistes aux bonapartistes en passant par les républicains déçus, se prennent à

1. *Les affaires de Panama*, Librairie académique Perrin, 1933, p. 239.

espérer arracher un changement de régime à la faveur de cet élan populaire[1]. Il est du reste significatif que dans le programme boulangiste de cette seconde phase figurent en première ligne dans la « partie impérative » la révision de la Constitution, la suppression du régime parlementaire, l'élection de l'exécutif au suffrage universel et l'institution du référendum pour trancher les grands conflits d'opinion ; tandis que ne sont présentés que comme des vœux l'aménagement du service militaire, la création et le développement de l'enseignement professionnel et déjà la défense des travailleurs français contre la concurrence des ouvriers étrangers[2].

Et si dix ans plus tard (1898-1899) l'affaire Dreyfus, que dans le camp antiparlementaire on a cherché à exploiter contre le régime, n'a finalement débouché que sur des agitations de rues sporadiques et les gesticulations d'un Déroulède, c'est précisément qu'elle soulevait un tout autre problème que celui de la réforme des institutions.

3 / Car toute la spécificité de l'antiparlementarisme sous la III[e] République réside au bout du compte dans sa finalité essentiellement constitutionnelle.

Il provient, en effet, de cette frustration qu'ont éprouvée beaucoup de Français de sensibilité monarchiste ou bonapartiste qui, sous le couvert de Thiers puis de Mac-Mahon, s'étaient résignés à la République lorsqu'au lendemain de la crise du 16 mai 1877 ils se sont aperçus qu'au lieu du système équilibré et personnalisé qu'ils attendaient, ils avaient hérité d'un régime anonyme et dominé par les assemblées et les comités.

Ils n'ont alors cessé de l'attaquer dans l'espoir de le renverser ou à tout le moins de l'ébranler pour l'amener à se transformer. Et ils ont été sur le point d'y parvenir partiellement quand, après l'émeute du 6 février 1934, Gaston Doumergue, auquel le régime avait fait appel pour surmonter la crise la plus grave qu'il ait connu, s'engagera dans la voie d'une réforme constitutionnelle, mais trop lentement pour réussir à vaincre la résistance passive de la classe politique.

Aussi bien retrouvera-t-on les plus déterminés des leaders de cette opposition antiparlementaire dans l'entourage du régime de Vichy où ils se précipiteront, mais pour voir à moitié réalisé et à moitié défiguré un vieux rêve constitutionnel né à l'aube de la III[e] République.

1. Adrien Dansette, *Le boulangisme*, A. Fayard, 1946.
2. Raoul Girardet, *Le nationalisme français*, Paris, Armand Colin, 1966, p. 35.

L'ATTÉNUATION DU VIRUS SOUS LA IV[e] RÉPUBLIQUE

La situation se présente donc tout différemment lorsque après la Libération on entreprendra de constituer une nouvelle République.

D'abord parce que c'est en pleine connaissance des défauts des institutions de 1875, rejetées d'ailleurs avec une belle unanimité par le pays lors du premier référendum du 21 octobre 1945, que les hommes qui ont participé à la Résistance et sont arrivés sur le devant de la scène politique aborderont le travail constituant. Dans l'euphorie du renouveau la plupart d'entre eux croient, en effet, très sincèrement qu'ils parviendront à corriger le régime parlementaire vers lequel ils s'orientent des déformations qu'il avait subies sous la III[e] République et qui l'avaient fait verser dans l'instabilité ministérielle et l'impuissance. Ils estiment en particulier que l'émergence de partis puissants et bien organisés devrait permettre de discipliner et de rationaliser l'action du Parlement. De sorte que dans un premier temps l'opinion a été entretenue dans l'espoir ou l'illusion qu'il n'y avait pas lieu de craindre le retour aux errements du régime précédent.

Deuxième changement : dès qu'on a commencé à réaliser que la IV[e] République risquait de ressembler comme une sœur à son aînée et de comporter les mêmes défauts, plus quelques autres, l'école antiparlementaire qui n'aurait pas manqué de crier à une nouvelle trahison avait en partie disparu et ce qu'il en restait était de toute manière complètement discrédité par sa compromission avec le régime de Vichy.

1 / A ceci près cependant qu'après son départ du pouvoir en janvier 1946 le général de Gaulle s'était chargé d'une certaine manière de la relayer en soulignant les dangers du régime d'assemblée que préparait la majorité de la première Assemblée constituante, ce qui conduira le pays à rejeter le projet d'avril. Et comme il renouvellera sa mise en garde sous la seconde Assemblée dans son fameux discours de Bayeux (16 juin 1946), il est bien clair qu'il a repris là la défense d'une restauration de l'exécutif et d'une séparation des pouvoirs souvent entendue dans une certaine droite bien pensante sous la III[e] République.

Il est vrai que le général de Gaulle ne s'en prend pas à l'institution parlementaire en tant que telle dont il reconnaît la nécessité même s'il recommande d'en contenir les débordements. Et

Jean Touchard[1] en tire argument pour affirmer que le gaullisme ne saurait dans ces conditions être rattaché au courant antiparlementaire. Et l'on conviendra que même par la suite le leader du RPF dirigera davantage ses attaques contre ce qu'il appelle « le système », c'est-à-dire l'emprise excessive des partis sur l'Etat, que contre l'hégémonie du Parlement. Mais il suffit de relire la biographie que Jean Lacouture lui a consacrée pour se rappeler le climat intellectuel dans lequel il a baigné durant sa jeunesse et pendant l'entre-deux-guerres pour retrouver dans ses conceptions constitutionnelles l'écho de la pensée antiparlementaire qui régnait à l'époque. Il y a là manifestement une filiation sur laquelle on reviendra.

2 / Mais au moment où décroît le mouvement gaulliste, voilà que surgit la bourrasque poujadiste qui à première vue s'apparente davantage aux convulsions populaires qui secouèrent à plusieurs reprises la III[e] République ; au point qu'André Siegfried y a vu, comme nous l'avons déjà noté, la résurgence d'un antiparlementarisme toujours latent.

On retrouve, en effet, dans ce mouvement, qui attirera aux élections du 2 janvier 1956 deux millions et demi d'électeurs (12 % des suffrages exprimés), tout à la fois la dimension populiste du boulangisme, le ton polémique de l'Action française dans le dénigrement des parlementaires traités de « vieux débris et de jeunes vendus » et une pointe très marquée d'antisémitisme appliqué notamment à Pierre Mendès France et aux bazars du Caire de sa femme[2].

Mais rien de bien précis, en revanche, sur la réforme des institutions, ni sur les solutions qu'appellerait la crise des classes moyennes artisanales et commerçantes face à l'évolution économique pourtant à l'origine de la contestation. En somme une addition de mécontentements tous azimuts plus qu'un procès fait à un type de régime bien déterminé.

De sorte que si l'antiparlementarisme semble bien survivre sous la IV[e] République, c'est sous une forme plus modérée en ce qui concerne le gaullisme et moins consistante s'agissant du poujadisme.

1. *Le Gaullisme*, Seuil, « Le Point ».
2. Stanley Hoffmann, *Le mouvement Poujade*, Cahier de la Fondation des Sciences politiques, n° 81.

LA CURE DE DÉSINTOXICATION DE LA V^e^ RÉPUBLIQUE ET SES EFFETS

Tout change avec la V^e^ République qui assaimit complètement le climat politique et offre le spectacle de plus de trente années d'un consensus institutionnel tel qu'on n'en avait jamais connu. A telle enseigne que dans *L'histoire des droites en France* publiée sous la direction de M. Sirinelli[1] l'un des auteurs, M. Jean Estèbe, voit dans le poujadisme la dernière expression de l'antiparlementarisme en France.

1 / Rien de très étonnant à cela quand on sait la cure d'amaigrissement que la Constitution de 1958 a fait subir au Parlement et les précautions qu'elle a prises pour le contenir dans sa fonction législative et l'empêcher de renverser inconsidérément le Gouvernement. Si l'on ajoute à cela que l'élection du chef de l'Etat introduite en 1962 a répondu très exactement à ce besoin qu'éprouvait le pays dans ses profondeurs d'un pouvoir personnalisé et cependant démocratique, on mesure mieux le rôle qu'a joué le général de Gaulle dans cette réconciliation des Français avec leurs institutions.

Car c'est précisément parce qu'il avait compris, pour les avoir partagés, les reproches adressés tout au long des III^e^ et IV^e^ Républiques à nos régimes d'assemblée qu'il semble être parvenu à exorciser l'antiparlementarisme.

Il a su d'abord tirer les leçons de l'histoire en ne renouvelant pas en 1958 l'erreur qu'avait commise Gaston Doumergue en 1934 et entreprendre dès son retour au pouvoir la réforme de la Constitution. Mais il a su en revanche attendre le moment propice pour compléter ce premier dispositif en introduisant seulement en 1962 l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel. Enfin il a compris la nécessité de conserver à l'ensemble du système assez de souplesse pour qu'il puisse s'adapter aux changements.

Et il faut croire que cette synthèse a répondu à ce qu'on en attendait puisqu'elle lui a survécu et a permis de franchir plusieurs alternances et une cohabitation sans trop d'encombres. Il suffit d'ailleurs de se rappeler les réactions de la population au moment de la guerre du Golfe et du réconfort qu'elle a éprouvé à

1. Gallimard, octobre 1992.

se sentir dirigée en pleine crise internationale pour ne pas douter de son adhésion encore à ce moment-là aux institutions de la V^e^ République.

2 / La surprise n'en a été que plus grande lorsqu'au cours des années 1991-1992 le climat s'est complètement retourné et qu'à la satisfaction ont succédé la déception et même la réprobation à l'égard de la classe politique qui se sont traduites par un recul des partis traditionnels et une montée en puissance de formations nouvelles de type contestataire aux élections régionales de mars dernier.

Il faut assurément faire la part de la crise économique et des inquiétudes qu'inspire l'accroissement du chômage dans ce renversement de tendance, celle aussi de la série de scandales financiers qui ont éclaboussé ces derniers temps un certain nombre de parlementaires et c'est là que la coïncidence commence avec la III^e^ République.

Mais ce qui a le plus troublé les observateurs dans ce mouvement de rejet, c'est que l'une des deux formations qui en ont particulièrement profité, le Front national, s'apparente singulièrement, par les idées qu'elle véhicule et le type d'actions qu'elle conduit, à ces ligues et partis antiparlementaires qui prospéraient dans l'entre-deux-guerres. Revalorisation de l'identité nationale, culte de l'Etat fort, xénophobie dirigée contre l'oligarchie cosmopolite aussi bien que le maghrébin, légitimation du vichysme. Autant de convergences assurément impressionnantes. Mais c'est précisément parce qu'il emprunte ses thèmes à beaucoup de courants que le Front national apparaît difficilement classable. M. Pierre Milza, qui y a consacré dans *L'histoire des droites en France* déjà citée d'excellentes analyses, hésite entre plusieurs qualifications : droite extrême, droite fasciste, national-populisme entre autres[1].

D'autre part, du point de vue qui nous intéresse, on observera que si M. Jean-Marie Le Pen s'en prend volontiers aux leaders politiques qui le combattent et auxquels il dispute une partie de leur clientèle (« La bande des quatre »), il ne conteste jamais vraiment l'institution parlementaire elle-même et s'est du reste senti parfaitement à l'aise à l'Assemblée nationale le temps qu'il en a été membre. On peut donc se demander si le Front national n'a pas gardé de l'antiparlementarisme de la III^e^ République que les thèmes adjuvants et délaissé son objet principal : la critique des assemblées.

1. T. 1 : *Politique*, p. 691 et s.

Or si l'on se tourne maintenant vers l'opinion publique considérée dans son ensemble, il apparaît que ce qu'elle déplore dans l'état actuel des choses, ce n'est pas la place accordée au Parlement dans les institutions ni le rôle qui lui incombe, mais le comportement des parlementaires, à savoir parfois leur indélicatesse financière et presque toujours leur incompréhension des problèmes concrets de la population. Il semble même que ce soit finalement au système des partis et à l'esprit politicien qu'il engendre que le citoyen moyen en veuille plus qu'aux députés pris individuellement. Et ces impressions viennent précisément d'être confirmées par un sondage de la SOFRES[1] qui révèle qu'une majorité de Français pensent que la démocratie va mal, mais que les institutions fonctionnent bien. On découvre même que l'opinion reste très attachée au droit pour l'Assemblée nationale de renverser le Gouvernement (71 %) et n'apprécie pas que ce dernier ait le pouvoir (art. 49.3) de faire adopter une loi sans vote par les députés (54 %). Pour un peu une question plus générale nous aurait appris que le pays serait plutôt favorable à une réhabilitation du rôle du Parlement.

Au terme de cette remise en perspective, on serait donc tenté de dire que la France d'aujourd'hui n'a gardé de l'antiparlementarisme tel qu'on le comprenait sous la III[e] République que certains symptômes et qu'elle n'est donc plus vraiment antiparlementaire. Car qu'est-ce qu'un antiparlementarisme qui ne serait plus hostile aux assemblées ?

La réalité est sans doute plus complexe, car si la France semble bien guérie de son antiparlementarisme atavique, c'est que le parlementarisme s'est aussi, comme nous l'avons vu, corrigé de ses déviations. Mais la société politique ne s'est pas encore dotée d'un système de partis qui permette une communication authentique entre les citoyens et le pouvoir. De sorte que le problème s'est seulement déplacé du plan institutionnel au niveau politique et sur ce dernier terrain il risque d'être plus difficile à résoudre dans la mesure où il se complique d'un cercle vicieux. Tant il est vrai que si les partis français actuels n'aiment peut-être pas suffisamment leurs électeurs pour faire l'effort de les comprendre, les électeurs français n'aiment pas non plus assez leurs partis pour accepter d'y adhérer. En un mot ils ne croient pas en leur utilité. Et c'est en cela qu'ils restent d'une autre manière antiparlementaires.

1. *Le Monde*, jeudi 19 novembre 1992.

RÉSUMÉ. — *Le mouvement de rejet de la classe politique auquel on assiste actuellement en France pose le problème de savoir s'il ne s'agit pas là de la résurgence de l'antiparlementarisme qui sévit durant toute la III^e^ République. Mais que faut-il entendre par cette expression ? L'analyse de son contenu à la lumière de l'histoire politique entre 1880 et 1940 permet de vérifier que cet état d'esprit s'est prolongé sous la IV^e^ République, mais de façon atténuée et qu'il a disparu sous la V^e^ à la faveur de la nouvelle Constitution. La crise des années 1991-1992 vise plus le système des partis que l'institution parlementaire elle-même.*